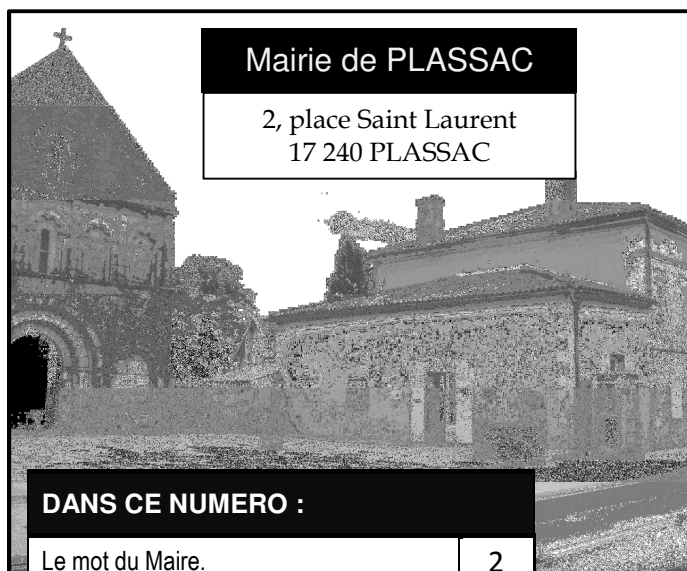


LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC



Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 8h00 à 12h00



Permanence du Maire

Mardi, Jeudi, Samedi : 8h00 à 9h00 et sur RDV

Nous
joindre

Téléphone / Fax : 05.46.49.84.32.

E. Mail : plassacmairie17@orange.fr

Site internet : <http://www.plassac17.fr>

DANS CE NUMERO :

Le mot du Maire.	2
Etat civil. Infos du conseil municipal.	3
Un peu de civisme...	4
Ecole communale & T.B.I. Nouveaux arrivants...	5
Journée Défense et Citoyenneté. Les aînés ruraux.	6
L'A.C.C.A. Le comité des fêtes.	7
A noter dans vos agendas...	8

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.



Mot du maire



En cette rentrée 2014-2015, l'école de Plassac a fait peau neuve, les employés communaux ont passé une partie des vacances scolaires à repeindre classes, salle d'évolution, couloir et WC. De plus, des TBI (Tableau Blanc Interactif) ont été mis en place dans les deux classes. Ce qui va permettre à nos enfants de travailler avec des moyens modernes et, pour une commune rurale, avec des outils que certaines communes urbaines nous envient.

Cette rentrée est également particulière, car nous avons dû nous adapter aux nouveaux rythmes scolaires (école le mercredi matin). En accord avec la commune de St Genis, nous avons décidé d'appliquer au minima cette réforme. En effet le coût humain, matériel et financier n'a pas été identifié par le gouvernement et pèse sur le budget des communes. Pour Plassac un emploi supplémentaire a dû être créé. C'est pourquoi les enfants seront, après le temps de classe, surveillés par les employés communaux dans l'école jusqu'à la récupération par les parents.

Cet été les élus du canton ont travaillé pour mettre en place un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) afin de pallier à l'arrêt de l'association « arbre de loisirs » qui s'occupait des garderies et des centres de loisirs. Le SIVU « Les P'tits loups » sera géré en direct par les 13 communes adhérentes. Il est ouvert depuis le 1^{er} septembre avec des garderies et des accueils le mercredi après-midi, les horaires, réglementation et tarifs sont disponibles en Mairie.

Nous sommes également heureux d'accueillir Mme LINARD Arlette, Orthophoniste, qui est installée provisoirement dans l'ancienne épicerie dans l'attente de la construction de la maison de santé. Elle partagera ce local avec Mme LAIRE Sandrine pour une activité de boutique atelier laine. Bienvenue à toutes les deux.

Concernant les travaux communaux, un certain nombre de chantier de voirie ont débuté cet été, ils se poursuivront à l'automne sur plusieurs routes de la commune.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.

Les vacances ont été riches en manifestation, elles ont reçu un franc succès (sardinade, grillade de sanglier et concours de boules), cela récompense la disponibilité et le bénévolat des membres de nos associations. Merci à eux. Je vous rappelle que toute bonne volonté est bienvenue même pour un coup de main de quelques heures.

En souhaitant à tous nos jeunes Plassacaises et Plassacais une bonne année scolaire.

Je vous remercie de m'avoir lu et reste à votre écoute.

Cordialement

Etat civil

**Naissances :**

AVOGADRI-VINCENT Nolan	le 8 octobre 2013
BRUNET Jules	le 23 octobre 2013

Décès :

VOGEL Marie Henriette	le 2 octobre 2013
CONSTANTIN Yves	le 17 octobre 2013
BENOIT-CATTIN Bernard	le 20 octobre 2013
RIFFAUD Marie-Claude	le 12 décembre 2013
MOTION Alain	le 20 décembre 2013
ROUGER Jean	le 29 décembre 2013
CATHELINAUD Christian	le 11 février 2014
GUERIN Roger	le 16 février 2014
DELB André	le 4 avril 2014
BOISNARD Jean	le 2 juin 2014
LUCAS Pierre	le 4 août 2014

Mariage :

RABER Florian et LYS Sandrine	le 20 juin 2014
AUGER Sébastien et MAÎTRE Sophie	le 12 juillet 2014

Infos du conseil municipal

LOCATION COMMUNALE

La construction d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la commune étant en projet, le conseil municipal propose de louer une partie du local de l'épicerie et passer un bail de location aux conditions proposées par la commune et acceptées par Mme LINARD. Elle exerce son activité depuis le 16 juin dernier.

**CREATION SIVU**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la fin du PEL en décembre 2013, et de l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

Pour répondre à la demande des parents, et en concertation avec les communes voisines, il propose la création d'un SIVU.

Afin de mutualiser les moyens humains et matériels en vue de la satisfaction des besoins de leurs habitants en matière de Petite Enfance, d'Enfance et de Jeunesse, les communes de Champagnolles, Lorignac, Plassac, St Dizant du Gua, Saint Fort sur Gironde, Saint Genis de Saintonge, Saint Germain du Seudre, Saint Sigismond de Clermont décident de s'associer au sein du syndicat unique les P'tits Loups.

TRAVAUX DE VOIRIE

La commission de voirie s'est réunie et a décidé d'entreprendre les travaux suivants pour un montant total de **90 950,94 €** :

- Route des petits champs. (Fombelle)
- Rue des Belles Vues.
- Chez Perreau.
- Route de l'étang. (Verrerie)
- Rue du Château d'eau.
- Rue de la Vierge.
- Rue de la Verrerie.



INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2015.
- ❖ Cimetière : le règlement et l'orientation des stèles sont modifiés.
- ❖ Afin de mettre en place les bacs d'ordures ménagères, et éviter ainsi le passage des camions-bennes dans la rue de la petite gare, il va être demandé à la RESE la mise à disposition de quelques mètres carrés de terrain devant le château d'eau.



Un peu de civisme...

DEJECTIONS CANINES

Nos amis les animaux ont des toilettes à ciel ouvert. Cependant, il est fort désagréable de trouver leurs offrandes sur la voie publique. Il est demandé aux propriétaires de nettoyer les espaces communs.

TRI SELECTIF

Des containers poubelles sont à disposition, les déchets doivent être dans les sacs spécifiques et le tri doit être respecté.

DECHETS VERTS

Nous rappelons que les déchets verts (tontes, taille de haies ou d'arbustes), doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet en déchetterie ou utilisés pour réaliser du compost. En aucun cas, ils doivent être brûlés !

Ecole communale & T.B.I.

EFFECTIFS

Pour cette rentrée scolaire 2014-2015, notre école compte 53 élèves. Nous souhaitons à ces 27 CP et 26 CE1, une excellente année scolaire.



T.B.I. (Tableau Blanc Interactif)

Cet été, des Tableaux Blancs Interactifs furent installés dans notre école. Ces outils pédagogiques modernes proposent un accès à d'innombrables ressources à intégrer : textes, sons, images, vidéos, animations et permet de faire entrer le multimédia dans la classe.

TRAVAUX

Pendant les vacances scolaires, des travaux de peinture ont été réalisés par les employés communaux dans les classes ainsi que dans la salle d'évolution qui fut dotée également d'un revêtement de sol tout neuf.

L'installation d'un nouveau revêtement de sol dans le couloir ainsi que dans les classes est prévu pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Nouveaux arrivants...



❖ Ouverture de la boutique « Magie des mailles » le **13 septembre 2014 à 9 heures**. La boutique se situe dans l'ancienne épicerie. Une inauguration est prévue place de la gaieté, le **samedi 20 septembre à 11 h 30**.

❖ Portes ouvertes au Cabinet d'orthophonie, place de la gaieté le **samedi 27 septembre de 14h à 17h**. A l'occasion de l'inauguration du cabinet orthophonique, il y aura la possibilité d'une découverte en luminothérapie et il y aura une surprise pour petits et grands.

Journée Défense et Citoyenneté

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.



Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.mon-servicepublic.fr/lerecensement **citoyen en ligne**. L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :

L'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Les aînés ruraux

L'année 2013 s'est terminée par un agréable moment ; un repas de Noël pour les membres du club.

Pour 2014, quelques personnes se sont jointes à notre groupe. **Enfin la relève !!!**

Les 8 et 9 février 2014, la salle était comble aux deux représentations du théâtre patoisant. 104 spectateurs le Samedi soir et 156 le Dimanche après-midi.

L'assemblée générale a eu lieu le 14 mars 2014 et aucun changement dans le bureau.

Un repas champêtre « au carillon » s'est déroulé le 13 juin 2014.

Un repas publicitaire gratuit est prévu pour le 19 octobre 2014 avec « Pro-confort ».

Tous les mardis matin, de 9 à 10 heures, séance de gym à la petite salle de la Mairie. Cette séance reprend début septembre et elle est accessible à tous.

Pour décembre prochain, un repas de Noël est à l'étude pour clôturer cette année.

Pour cette année encore, le nombre d'adhérents se maintient à 55 personnes qui se rassemblent chaque 3^{ème} Vendredi de chaque mois.

A cette réunion, chacun vient pour se retrouver et passer un agréable moment.

Belote, ramis, scrabble, etc... et pour terminer avec le goûter !

Venez nous retrouver !!!

La Présidente, Nelly BUREAU

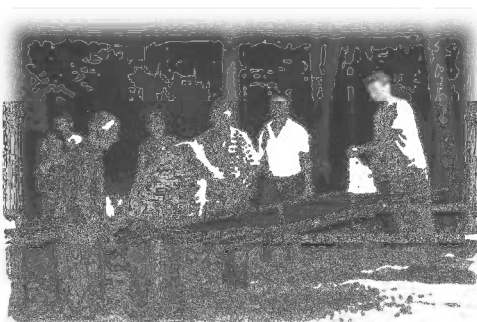
A.C.C.A.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle saison de chasse qui devrait s'annoncer correcte.

Les lièvres sont très présents sur notre territoire et des efforts ont été faits afin de favoriser la réintroduction de la perdrix rouge. (200 oiseaux lâchés au mois d'août 2014)

En ce qui concerne le grand gibier, la population est stable, voire en légère augmentation. (Sauf les sangliers)

Au niveau des manifestations, notre repas « sangliers » a connu son succès habituel.



Notre concours de pétanque s'est déroulé de façon satisfaisante. (Moins de participants, certainement du aux mauvaises conditions climatiques)

Ouverture de la chasse le dimanche 14 septembre 2014.

Nous souhaitons à tous une très bonne saison.

Le conseil d'administration



Comité des fêtes

MOTOCROSS

Fin mars, la « Course moto sur Prairie » co-organisée en association avec l'amicale motocycliste de Bougneau est restée conforme aux attentes.

Que ce soit du côté des concurrents, toujours aussi nombreux ou que ce soit côté public les indicateurs sont au vert. La fréquentation montre l'engouement et l'attachement à cette épreuve prisée de tous. Pour le comité des fêtes de Plassac, organisateur technique, les efforts déployés pour mettre sur pied une telle manifestation s'en retrouve récompensé. Il y a tout lieu de penser que le rendez vous est pris pour l'année prochaine.



BROCANTE

Seconde édition du Vide grenier organisé par le comité des fêtes le dimanche 18 mai sous un soleil plus que printanier. Le coin des chineurs semble faire son nid à Plassac en témoigne le nombre de participants qui va grandissant (avec une forte participation des plassacais et plassacaises) ainsi que le public venu nombreux.



Bien que novice dans ce type d'organisation, le comité des fêtes montre de bonnes prédispositions face à l'événement grâce à l'énergie et la cohésion de ses chevilles ouvrières. Une 3^{ème} édition sera programmée courant 2015.

JOURNEE VELO

Une petite trentaine de cycliste de tout âge a participé à la rando vélo

organisée par le comité des fêtes le dimanche de Pentecôte. Pas de compétition mais simplement un moment ludique et convivial tel est le mot d'ordre de cette manifestation ouverte essentiellement aux plassacais et plassacaises sans restriction. Au gré de la ballade un accueil des plus chaleureux eut lieu à Allas Bocage avant un retour sur Plassac pour un déjeuner « pique nique » partagé dans la traditionnelle bonne humeur.

SARDINADE D'ETE

Un peu moins de 200 convives pour cette traditionnelle sardinade. Même si l'engouement est toujours d'actualité, force est de constater un léger fléchissement du côté du nombre des participants. Plusieurs facteurs sont avancés : une météo incertaine, un nombre galopant de manifestation en parallèle dans les communes environnantes, une conjoncture morose,... Bref il en faut plus pour atteindre le moral des organisateurs du comité des fêtes qui ont pu constater une ambiance fidèle aux habitudes d'autant que la soirée dansante « années 80 » vient donner un coup de boost à cette sardinade ancrée dans l'agenda plassacais.

A noter dans vos agendas...



Ouverture de la saison de chasse de 2014-2015 le 14 septembre.



Après une magnifique cérémonie du 8 Mai, venez nombreux pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre.



Le 13 et 14 Décembre, c'est la 20^{ème} édition du salon des vins et de la gastronomie. A cette occasion, le comité des fêtes célébrera dignement cet anniversaire.



Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2015.

